

# TREND

## SUBSTANCES PSYCHOACTIVES, USAGERS ET MARCHÉS TENDANCES RÉCENTES À RENNES ET EN BRETAGNE EN 2023



# Résumé

---

En 2023, c'est encore la cocaïne qui concentre une part importante des observations. Ces dernières vont dans le prolongement des années antérieures et se renforcent encore. Ce produit est très présent sur les deux espaces d'observation couverts par TREND : espace de la marginalité urbaine et espace festif, le phénomène touchant un ensemble vaste de contextes festifs (soirées privées, espaces festifs commerciaux, milieu électro-alternatif...). Le marché de la cocaïne est dynamique. Les arrivages sont constants dans la région et l'offre plutôt abondante, ce qui a entraîné depuis quelques années plusieurs baisses successives des prix. L'accès à des doses fragmentées (inférieures au gramme) est également possible. L'ensemble de ces éléments favorise l'élargissement des profils d'utilisateurs. Sur l'espace de la marginalité urbaine, il est une nouvelle fois relevé une intensification des consommations de cocaïne basée. Ces consommations deviennent prépondérantes dans les structures d'addictologie (CSAPA et CAARUD). Cette intensification des consommations entraîne d'importantes répercussions somatiques et peut majorer chez certains usagers des troubles psychiques. La réponse sanitaire est pour le moment encore limitée.

La nouveauté pour 2023 est le développement de ventes de crack à Rennes (cocaïne vendue déjà basée relevée sur un point de vente à Rennes). Antérieurement, des signaux de ce type avaient déjà été observés sans que l'on puisse conclure à une tendance pérenne. Pour le moment, il n'est pas possible de conclure au maintien dans l'avenir de ce type de vente, ni sur le développement d'autres points de vente que ce soit à Rennes ou ailleurs en Bretagne.

A contrario de ce qui est relevé pour la cocaïne, les éléments d'observation concernant les opioïdes sont stables. Aucune modification significative n'est survenue en 2023 ; les usages d'héroïne demeurent constants. Le constat est le même concernant les traitements de substitution aux opiacés (TSO) toujours disponibles sur le marché de rue rennais. Dans les centres de soin, peu d'évolution sont constatées concernant les files actives de patients sous TSO, décrites comme vieillissantes. Certains patients peuvent faire l'objet d'un suivi depuis de nombreuses années ; les possibilités de relais en médecine de ville étant limitées en raison notamment d'un nombre insuffisant de médecins généralistes en Bretagne. Cette stabilité des observations sur les opioïdes est aussi à mettre en lien avec la montée en charge des consommations de psychostimulants et notamment de cocaïne.

La scène électro-alternative est toujours aussi dynamique dans la région et dans les départements limitrophes. Les rassemblements du type free party ont été nombreux tout au long de l'année, sans période creuse. Le nombre de participants en free party oscille généralement entre 200 et 400 participants. Toutefois, il y a eu, dans l'année, des soirées rassemblant plusieurs milliers de personnes.

Au sein de cet espace festif, les consommations de drogues sont assez variées : cocaïne, comprimés d'ecstasy, LSD, cannabis... Parmi les produits consommés, une intensification des usages de kétamine est encore une fois à noter cette année. Ces usages ne se limitent plus au contexte free party, mais sont également présents sur des espaces plus commerciaux. Parallèlement à cela, les consommations de kétamine peuvent chez certains usagers devenir régulières et entraîner des conséquences somatiques délétères (problèmes rénaux et urinaires notamment). Ce profil, émergent en 2022, s'amplifie sensiblement en 2023, sans pour autant concentrer un nombre élevé en volume de patients, et sans concerner pour le moment l'intégralité des centres de soin de la région.

Au sein de l'espace de la marginalité urbaine, il est toujours relevé une baisse de la visibilité du public précaire sur l'espace public de Rennes. Parmi les difficultés rencontrées par ce public, l'accès à l'hébergement est complexe en raison d'un nombre de places limitées, et d'un engorgement des structures d'accueil. L'alternative pour ce public est de vivre à la rue dans des conditions sommaires majorant ainsi la dégradation de l'état de santé des personnes.

Dans les éléments marquants de l'année, une amplification des prises en charge de patients en CSAPA est à souligner suite à des prescriptions d'antalgiques opioïdes.

# Sommaire

---

<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>OBJECTIFS ET METHODOLOGIE.....</b>	<b>5</b>
UN DISPOSITIF DE RECUEIL DE DONNEES QUALITATIVES MULTI-SITUE .....	5
LES INVESTIGATIONS REALISEES EN 2023 .....	6
<b>TRAFFICS LOCAUX ET MODALITES D'APPROVISIONNEMENT.....</b>	<b>8</b>
ÉLÉMENTS DE CADRAGE.....	8
UNE ACCESSIBILITE AISEE DES PRODUITS VIA LES OUTILS NUMERIQUES.....	8
LE TRAFIC DANS LES QUARTIERS A RENNES.....	9
<i>Une présence d'acteurs non locaux dans le trafic de quartier qui se confirme.....</i>	<i>9</i>
UN MARCHÉ DU CANNABIS TOUJOURS DYNAMIQUE .....	9
UN MARCHÉ DE LA COCAÏNE DYNAMIQUE.....	10
UN DEVELOPPEMENT DE LA VENTE DE « CRACK » A RENNES .....	11
UN MAINTIEN DU TRAFIC D'HEROÏNE .....	11
L'ÉMERGENCE D'UN TRAFIC DE KETAMINE .....	12
<b>USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES DE LA MARGINALITE URBAINE .....</b>	<b>13</b>
OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC RENNAIS PAR DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE : UNE VISIBILITE AMOINDRIE .....	13
UNE OFFRE CARITATIVE RELATIVEMENT CONSEQUENTE .....	13
DES DIFFICULTES D'ACCES A L'HEBERGEMENT .....	14
TENSIONS ET SITUATIONS DE VIOLENCE AU SEIN DE L'ESPACE PUBLIC ENTRE USAGERS .....	14
DES PROBLEMES SANITAIRES MULTIPLES EN LIEN AVEC LES CONDITIONS DE VIE.....	14
UNE PRESENCE TOUJOURS AUTANT MARQUEE DE LA COCAÏNE .....	15
USAGE DE COCAÏNE BASEE : UNE PRATIQUE QUI NE CESSE DE S'AMPLIFIER.....	15
LES USAGES D'HEROÏNE ET DE TRAITEMENT DE SUBSTITUTION AUX OPIACES (TSO) .....	16
<i>Stabilité des usagers d'héroïne .....</i>	<i>16</i>
<i>À propos des usages de Buprénorphine Haut Dosage (BHD) et de méthadone.....</i>	<i>16</i>
<i>Autres consommations d'opioïdes .....</i>	<i>17</i>
DES USAGES DE PREGABALINE HORS CADRE THERAPEUTIQUE RELEVES ESSENTIELLEMENT CHEZ UN PUBLIC MIGRANT .....	17
<b>USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES FESTIFS .....</b>	<b>18</b>
DE NOMBREUX RASSEMBLEMENTS ELECTRO-ALTERNATIFS TOUT AU LONG DE L'ANNEE EN BRETAGNE.....	18
CONFIRMATION DE L'INTENSIFICATION DES CONSOMMATIONS DE KETAMINE EN CONTEXTE FESTIF .....	19
PANORAMA DES AUTRES PRODUITS CONSOMMES EN CONTEXTE FESTIF .....	20
<i>Des usages de cocaïne toujours très présents au sein des espaces festifs.....</i>	<i>20</i>
<i>Ecstasy-MDMA : une présence toujours constante en contexte festif, mais des signes d'essoufflement.....</i>	<i>20</i>
<i>Protoxyde d'azote au sein des rassemblements festifs électro-alternatifs : une présence réelle malgré une perte d'intensité.....</i>	<i>21</i>
<i>Diffusion des cathinones au sein de l'espace festif.....</i>	<i>21</i>
<i>Le LSD, un produit présent en contexte festif, mais avec une diffusion limitée .....</i>	<i>22</i>
LES RASSEMBLEMENTS FESTIFS INFORMELS DU CENTRE-VILLE DE RENNES .....	22
<i>Une réappropriation progressive de l'espace public du centre-ville de Rennes.....</i>	<i>22</i>
<i>Une mixité des publics présents sur l'espace public.....</i>	<i>22</i>

<b>AUTRES PHENOMENES MARQUANTS.....</b>	<b>23</b>
DES USAGERS EN DIFFICULTES AVEC LEUR CONSOMMATION DE KETAMINE : UN PROFIL EMERGENT EN CSAPA .....	23
LES USAGERS DE MEDICAMENTS OPIOÏDES ANTALGIQUES VUS EN CSAPA .....	23
CHEMSEX : INTERROGATIONS SUR LA NATURE DES CATHINONES EN CIRCULATION .....	24
<b>ANNEXES.....</b>	<b>25</b>
ANNEXE 1. CONTRIBUTIONS ET REMERCIEMENTS .....	25
ANNEXE 2 : LES RASSEMBLEMENTS ILLEGAUX (FREE PARTY) EN 2022 EN BRETAGNE ET DANS LES DEPARTEMENTS LIMITROPHES.....	27
GLOSSAIRE DES SIGLES UTILISES .....	31

# Objectifs et méthodologie

---

## Un dispositif de recueil de données qualitatives multi-situé

Piloté par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) depuis 1999, le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) a pour objectif de repérer et de décrire les phénomènes émergents et/ou peu répandus dans le champ des drogues et de comprendre leur évolution. Pour remplir cette mission, l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations locales (implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse et sur l'île de la Réunion) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information.

Le dispositif TREND couvre quatre thématiques qui structurent le recueil d'informations par les différentes coordinations :

- Les personnes particulièrement consommatrices de produits psychoactifs : leurs pratiques d'usage, les conséquences sanitaires et sociales de ces usages, leurs modes de vie, leurs profils sociaux, leurs représentations/perceptions des produits.
- Les espaces et contextes de consommation fréquentés par les usagers particulièrement consommateurs :
  - Les **espaces festifs techno** regroupant les scènes alternatives (*free-party*, squat) et commerciales (clubs, discothèques, bars, festivals) ;
  - Les **espaces de la marginalité urbaine** qui regroupent les lieux fréquentés par des personnes en situation de grande précarité (rues, squats, zones de deal, structures dédiées aux usagers, etc.)
- Les produits : leur nom, leur composition chimique (en lien avec le dispositif SINTES, voir encadré page suivante), leur prix et leur mode de consommation.
- L'organisation et les pratiques des réseaux de trafics locaux et les modalités d'acquisition de proximité.

Le travail d'enquête s'appuie sur des données qualitatives (observations ethnographiques, entretiens collectifs et individuels) recueillies auprès d'acteurs (usagers, des équipes des CAARUD et des CSAPA, de l'application de la loi, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales. La fiabilité des données recueillies repose sur le principe de triangulation : les informations recueillies sont systématiquement confrontées et mises en perspective avec d'autres sources et auprès d'autres acteurs.

Chaque coordination locale produit annuellement un état des lieux de la situation en matière de consommations et de trafics qui vise à :

- Favoriser l'échange, l'acquisition et le partage des informations entre les différents acteurs locaux concernés par la question des drogues.
- Éclairer les décideurs, améliorer le contenu et le pilotage des politiques publiques locales en les faisant reposer sur des informations fiables et un diagnostic commun.
- Appréhender rapidement la portée d'un signal sanitaire, évaluer la réalité d'un phénomène et sa dangerosité potentielle.
- Contribuer à l'animation des réseaux professionnels locaux en matière d'addictions.

La coordination nationale du dispositif produit un numéro de *Tendances* qui synthétise les informations recueillies localement. Ponctuellement, d'autres publications thématiques<sup>1</sup> se fondent totalement ou partiellement sur les données recueillies dans le cadre du dispositif TREND (au cours

---

1 Ces publications sont téléchargeables sur : <https://www.ofdt.fr/dispositif-trend-tendances-recentes-et-nouvelles-drogues-1713>

des cinq dernières années, elles ont pu porter sur le GHB/GBL, le protoxyde d'azote ou les usages de drogues des mineurs non-accompagnés).

Les dispositifs TREND et SINTES sont implantés en région Bretagne depuis 1999 et sont portés par l'association Liberté Couleurs par convention avec l'OFDT depuis 2014.

### Le système d'analyse des toxiques et des substances (SINTES)

Le dispositif SINTES est un outil de veille sanitaire documente la composition des produits circulant, illicites ou non réglementés (dosage, produits de coupe, identification de nouvelles molécules et logos), à partir des résultats d'analyses des saisies effectuées par les services répressifs d'une part, et des collectes de produits réalisées directement auprès des usagers d'autre part.

SINTES vise à :

- mieux connaître la composition des produits consommés : par la collecte et l'analyse de produits, notamment les substances ayant posé des problèmes sanitaires graves ou inhabituels ou présentant un caractère de nouveauté (appellation, aspect, etc.), ou des substances faisant l'objet d'une veille dite « active »,
- informer le dispositif d'alerte et de transmission d'information rapide, en lien avec les autres acteurs régionaux sur le champ et les niveaux national et européen : l'*Early Warning System (EWS)* de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (European Monitoring Centre on Drugs and Drug Addiction, EMCDDA), ainsi que la Cellule nationale d'alerte (CNA).
- d'apporter des connaissances sur les nouveaux produits auprès des professionnels et des usagers.

## Les investigations réalisées en 2023

**Responsabilité de site :** Association Liberté Couleurs

Yannick Poulain : Directeur de Liberté Couleurs  
Guillaume Pavic : Coordination TREND-SINTES Bretagne  
Nicolas Georges : Observations ethnographiques, espace de la marginalité urbaine  
Flora Salaris : Observations ethnographiques, espace festif

Les **observations ethnographiques au sein de l'espace de la marginalité urbaine** portent uniquement sur la métropole régionale où est implanté le site (Rennes). Menées par un responsable d'observation (intervenant en RdRD), elles ont donné lieu à la production de trois notes détaillées (la première couvrant la période de décembre 2022 à mai 2023 ; la seconde la période de juin à septembre 2023 ; la troisième d'octobre à janvier 2024) réalisées à partir d'observations directes, d'entretiens formels ou informels avec des usagers de drogues présents sur cet espace.

Les **observations ethnographiques au sein de l'espace festif** portent sur l'ensemble de la région Bretagne. Menées par une responsable d'observation (intervenant en RdRD en contexte festif), elles ont donné lieu à la production de deux notes détaillées (la première couvrant la période de décembre 2022 à mai 2023 ; la seconde de mai à octobre 2023), réalisées à partir d'observations directes, d'entretiens formels ou informels avec des usagers de drogues présents sur l'espace festif.

**Les groupes focaux et les entretiens individuels** (menés par le coordinateur) :

- Un groupe focal socio-sanitaire : Équipes de liaison en addictologie (milieu hospitalier et pénitentiaire) ; Réseau Louis Guilloux – Équipe Mobile Santé Précarité ; Point Santé SEA 35 Puzzle accueil de jour ; Restaurant social le Fourneau (Rennes) ; Association Saint-Benoît Labre Rennes – Pôle urgence et CHRS ; Consultation Jeunes Consommateurs -(CSAPA de Rennes), service de Médecine légale (CHU de Rennes).
- Un groupe focal « quartier » avec des éducateurs de rue du secteur de la prévention spécialisée intervenants dans les quartiers prioritaires de la ville de Rennes (Le Relais – SEA 35).
- Des entretiens individuels menés auprès d'agents des services application de la loi : Brigade de lutte contre les stupéfiants (DDSP 35) ; Parquet de Rennes ; Section de recherche la Gendarmerie (Région Bretagne).

**Les entretiens collectifs** (menés par le coordinateur) :

- 6 entretiens collectifs conduits auprès des équipes de chacune des structures de RdRD et d'addictologie suivante : CAARUD des Côtes d'Armor ; CAARUD du Finistère ; CAARUD d'Ille-et-Vilaine ; CAARUD du Morbihan ; CSAPA de Rennes ; équipe de prévention spécialisée intervenant dans le centre-ville de Rennes (Le Relais - SEA 35).
- 1 entretien collectif avec le collectif Orange Bleue (RdRD en milieu festif).

Les **entretiens individuels complémentaires** (menés par le coordinateur) :

- Auprès de professionnels des CSAPA : Fougères (35), Redon (35), Vitré (35) ; Saint-Malo (35), Vannes (56), Lorient (56) Pontivy (56), Quimper (29), Brest (29), Saint-Brieuc (22), Dinan (22).
- Auprès d'acteurs intervenant en contexte festif : Noz'Ambule (Prévention – RdRD Rennes sur l'espace festif informel du centre-ville).
- Auprès d'autres acteurs : Équipe nationale d'intervention en prévention et santé (ENIPSE Bretagne et Pays de la Loire).

**Activités SINTES 2023** : 30 collecteurs et collectrices sont répartis sur l'ensemble de la région et sont principalement rattachés à des structures de RdRD (CAARUD et Orange Bleue) et dans une moindre mesure à des CSAPA.

Concernant le volet veille, 38 échantillons ont été collectés au motif d'effets inhabituels ou indésirables chez les usagers, ou bien des produits présentant un caractère de nouveauté sur le territoire. L'année 2023 aura été marquée par un volume assez important de collectes de cocaïne dans un contexte global d'augmentation des taux de pureté, plusieurs échantillons de cocaïne ont pu entraîner des effets indésirables chez des usagers. Autres produits ayant fait l'objet de collecte, les cannabinoïdes de synthèse, avec notamment des collectes d'hexahydrocannabinol (HHC), produit apparu sur le marché légal au cours de l'année avant d'être classé comme produit stupéfiant en juin 2023.

Bilan annuel des collectes par type de produits : cocaïne (x12) ; cannabinoïdes de synthèse (x7) ; héroïne (x5) ; crack/cocaïne basée (x4) ; résine de cannabis (x3) ; MDMA (x3) ; cathinone (x1) ; kétamine (x1) ; LSD (x1) ; opium (x1).

# Trafics locaux et modalités d'approvisionnement

---

## Éléments de cadrage

Les évolutions des trafics locaux de drogues illicites décrits dans cette partie s'inscrivent dans un contexte mondial marqué par des niveaux de production en forte augmentation depuis le milieu des années 2010<sup>2</sup>. Cette tendance concerne plusieurs familles de produits : les opioïdes, comme l'héroïne ; les stimulants synthétiques, comme la MDMA-ecstasy ; et semi synthétiques, comme la cocaïne ; les produits issus du cannabis, etc. Ces productions alimentent un marché ouest-européen parmi les plus importants au monde<sup>3</sup>. La hausse importante des quantités saisies par les forces de l'ordre en Europe tend à illustrer indirectement cette abondance de l'offre internationale. Cette dernière, conjuguée à la forte concurrence entre réseaux de trafic, explique par ailleurs la stabilité voire la baisse des prix de détail et la hausse des teneurs moyennes constatées depuis les années 2010 pour la cocaïne, l'héroïne ou la MDMA/ecstasy<sup>4</sup>. Le niveau sans précédent des teneurs moyennes de la résine de cannabis tient quant à lui aux mutations de la culture du cannabis au Maroc, principal pays producteur, avec l'introduction de variétés hybrides d'herbe importées entre autres des Pays-Bas, à partir desquelles la résine est fabriquée<sup>5</sup>.

L'acheminement des produits sur le sol européen s'inscrit dans un contexte de mondialisation et de multiplication des échanges économiques et s'effectue par des vecteurs divers, le principal d'entre eux, notamment pour la cocaïne, étant la voie maritime via des porte-conteneurs. Le convoyage puis la dispersion sur le sol hexagonal s'effectue également via des moyens de transport divers selon les produits et les zones géographiques : transport maritime, mais également routier ou encore aérien.

## Une accessibilité aisée des produits via les outils numériques

Les pratiques de livraison de drogues à domicile ou dans un autre lieu convenu continuent à se répandre dans la région Bretagne. Cette pratique s'est grandement amplifiée depuis le contexte de la crise sanitaire en 2020. Cette source d'approvisionnement repose sur l'utilisation de messageries cryptées (Telegram ou Signal), d'applications permettant le partage de messages, photos ou vidéos, parfois de manière éphémère comme celles du réseau social Snapchat.

L'offre de produits est très diversifiée dans les variétés de cannabis proposées, avec des produits présentés comme étant de « qualité supérieure » (notamment des modes de préparation comme le « Filtré x3 » ou des variétés comme le « Jaune Mousseux » pour la résine, ou « Critical Haze » ou « Amnésia » pour l'herbe). Sur ces vitrines de vente, des capsules vidéo sont proposées afin de valoriser la qualité des produits, comme cela pourrait être le cas sur un site de vente commerciale. Le consommateur y verra de la résine de cannabis pouvant être effritée manuellement afin d'en montrer le côté « mousseux ». Cette mise en scène du produit est plus facile à mettre en place que sur un point de vente physique où la transaction entre le vendeur et l'acheteur doit être fugace.

L'offre d'autres drogues que le cannabis est également très importante sur ces outils numériques. Il est possible d'acheter des psychostimulants comme de la cocaïne, ou bien de la MDMA (forme poudre ou cristal, l'appellation MDMA « champagne » est fréquemment proposée à la vente), des comprimés d'ecstasy, ou encore de la kétamine.

---

2 UNODC. World drug report 2022. United Nations, New York, 2022, 123 p.

3 EMCDDA. European Drug Report 2022: Trends and developments. Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2022, 88 p.

4 GANDILHON M. L'offre de stupéfiants en France en 2021. OFDT, Paris, 2022, 13 p.

5 CHOUVY P.-A., MACFARLANE J., Agricultural innovations in Morocco's cannabis industry. International Journal of Drug Policy, 2018, Vol. 58, p. 85-91.

Les prix pratiqués sur ces vitrines virtuelles sont assez comparables avec ceux des marchés physiques. Une importante dégressivité des prix est proposée, incitant l'acheteur à commander des quantités importantes (par exemple, plusieurs dizaines de grammes de cocaïne, ou bien plusieurs centaines de grammes de cannabis, voire jusqu'à un kilo). Le profil des utilisateurs est sensiblement différent de celui des points de vente physiques :

« Et puis des profils d'acheteurs différents qui achètent sur internet. Avant c'était plus un truc d'initiés, des psychonautes, il fallait s'y connaître, maintenant c'est plus accessible à beaucoup de gens, et qui se font se livrer chez eux. Encore plus facile avec les applis, tu te géolocalises, ça t'affiche quatre dealers à proximité. Avec Telegram, tu peux faire une recherche d'un groupe de proximité » (Intervenant RdRD milieu festif).

Certaines de ces vitrines virtuelles sont gérées par des individus que l'on peut qualifier d'auto-entrepreneurs dans la mesure où ils ne font pas partie de réseaux de trafic structurés. Toutefois, certaines vitrines peuvent être animées par des acteurs gérant également des points de vente physiques. Des sachets dans lesquels la drogue est conditionnée peuvent comprendre un QR code renvoyant à une vitrine explicitement en lien avec un point de deal physique.

## **Le trafic dans les quartiers à Rennes**

A Rennes, les principaux points de deal sont essentiellement situés au sein des quartiers périphériques, reposant sur des organisations pyramidales, avec implication d'une multitude d'acteurs investis dans des tâches bien précises. L'offre de drogue est abondante, souvent multi-produits.

À l'opposé, la revente de drogue dans le centre-ville de Rennes est plus diffuse, avec des organisations bien moins structurées. Il s'agit principalement d'individus isolés (vendeurs à la sauvette) ou de petits groupes qui revendent principalement des traitements de substitutions aux opiacés ou bien de médicaments psychotropes, même si l'offre de cannabis, cocaïne ou d'héroïne n'est pas exclue.

### **Une présence d'acteurs non locaux dans le trafic de quartier qui se confirme**

La présence d'acteurs non locaux dans le trafic de cité à Rennes, tendance déjà amorcée depuis 2021, se confirme en 2023, notamment en raison des difficultés à pouvoir recruter des acteurs originaires du quartier. Les trafiquants doivent avoir recours à des acteurs venant d'autres villes (proche de Rennes) ou d'autres régions. Ces difficultés sont à mettre en lien avec les fréquentes interventions des forces de l'ordre. Selon les éléments apportés par la Direction Départementale de la Sécurité Publique d'Ille-et-Vilaine (DDSP 35), dans les affaires de trafic de stupéfiants, 30% des mis en cause ne sont pas des Rennais.

« Il y a beaucoup d'acteurs non locaux. Des recrutements via des applications, ça se confirme. Pas mal viennent de la région parisienne, mais pas que. Le recrutement se fait par le bouche-à-oreille aussi. Ils viennent travailler quelques temps. Quand ils se font attraper, ils sont déférés au Parquet et il y a une interdiction de paraître sur le point de deal, ils n'ont pas d'autres choix que de quitter la région » (Service Application de la loi).

Cette tendance n'est pas une spécificité rennaise, le constat est partagé par d'autres métropoles françaises. Parmi ces acteurs « non locaux », comme ce fut le cas pour l'année 2022, la présence de Mineurs Non Accompagnés (MNA) est attestée sur certains points de deal de Rennes. Ils sont mobilisés surtout sur des tâches subalternes (essentiellement du guet, même si certains individus sont également vendeurs).

## **Un marché du cannabis toujours dynamique**

Comme les années précédentes, en 2023 le marché du cannabis demeure toujours extrêmement dynamique au regard du volume de consommateurs. La vente de résine de cannabis est très présente dans les trafics de quartier des grandes ou moyennes agglomérations de la région (Rennes, Brest, Lorient, Vannes, Saint-Brieuc...). Sur les 30 ou 40 points de vente relevés par la Direction

Départementale de la Sécurité Publique d'Ille-et-Vilaine dans l'agglomération de Rennes, une grande majorité d'entre eux proposent surtout du cannabis<sup>6</sup>, illustrant ainsi une forte disponibilité. De ce fait, depuis plusieurs années, le recours à l'achat dans les quartiers périphériques est souvent privilégié par les usagers.

À l'instar de l'offre de résine ou d'herbe sur les outils numériques, celle des points de vente tend à se diversifier. Des variétés plus concentrées en THC peuvent être proposées à la vente (c'est le cas par exemple du « Filtré x3 »).

Dans l'optique de fidéliser une clientèle, les vendeurs développent toujours des stratégies commerciales en offrant des goodies (feuilles slim, briquets, ou jeux à gratter...). Ils proposent aussi des cartes de fidélité et conditionnent le produit dans des sachets avec des visuels attractifs.

Concernant la culture locale de plants de cannabis, la pratique intensive n'est pas très développée dans la région. Le plus souvent, les saisies réalisées par les Services Application de la loi portent sur des individus cultivant entre 10 et 20 plants. En 2023, plusieurs affaires significatives ont été mises à jour : découverte de 60 plants dans un champ en friche à Guingamp (22) ; découverte de 83 plants chez un particulier à Canihuel (22) ; 145 plants cultivés dans un appartement de Chateaulin (29) et 400 plants cultivés sous serre à la Chapelle-Neuve (56).

## Un marché de la cocaïne dynamique

Le port du Havre est une des portes d'entrée majeure de la cocaïne en France. Actuellement, les trafiquants cherchent à diversifier ces portes d'entrée. De plus petits ports en Bretagne (exemple Brest et Lorient), probablement moins surveillés, peuvent être ciblés. C'est le cas de Saint-Nazaire également pour le Grand Ouest. Pour la voie maritime, il peut y avoir également des arrivages discrets par petits bateaux de plaisance ou bien encore des largages au large des côtes (technique du drop-off).

Un autre mode opératoire pour faire entrer la cocaïne sur le territoire breton est l'utilisation de mules<sup>7</sup> en provenance de Guyane transportant *in corpore* la cocaïne. Ce phénomène, s'il continue à être important, serait toutefois en perte de vitesse selon les Services Application de la loi.

Hormis la voie maritime, la voie routière est toujours utilisée, avec des transports en provenance soit de la région parisienne ou de Normandie.

En 2023, comme pour les années précédentes, Les saisies de cocaïne sont toujours importantes dans la région. Ce marché peut être qualifié de très dynamique. La disponibilité est très forte et l'accès plutôt aisé. Les usagers indiquent ne pas avoir de difficultés particulières pour acheter ce produit. À un degré moindre que le cannabis, la cocaïne est très présente dans le trafic de quartier. On relève une stabilité des prix avec un prix courant à 50 euros le gramme pour les métropoles comme Rennes et Brest. Il y a toujours des possibilités d'accès accrues à des doses fragmentées, rendant cette substance accessible à un nombre grandissant d'acheteurs (entre 20 et 30 euros de demi-gramme).

Les prix pratiqués dans d'autres villes peuvent être plus élevés (à Quimper ou Saint-Brieuc par exemple), comme en contexte festif (60 euros le gramme, voire plus).

À Rennes, l'accès à la cocaïne est possible dans certains « fours spécialisés » (trafic de cité), ou bien sur de petits points de deal dans le centre-ville. En contexte festif, les propositions à proximité des établissements de nuit ou débits de boisson peuvent être nombreuses. Comme souligné précédemment, la cocaïne est aussi proposée à la vente *via* les outils numériques (messageries cryptées et réseaux sociaux).

---

6 D'autres produits peuvent également être proposés à la vente mais plus à la marge. Le cannabis est le produit principal.

7 L'appellation de « mules » désigne des passeurs de cocaïne entre la Guyane et la métropole, drogue ingérée ou dissimulée, en contrepartie d'une somme d'argent.

## Un développement de la vente de « crack » à Rennes

L'essor de l'usage de la cocaïne basée est une des tendances fortes rapportées par le dispositif TREND ces dernières années. Le phénomène était à l'origine particulièrement visible chez les populations précaires, qui basaient eux-mêmes. Un des faits marquants de l'année 2023 est le développement d'un marché de crack<sup>8</sup>. Ce fait est inédit à Rennes : quand bien même il y avait déjà eu des signalements de ce type antérieurement, jusqu'à présent ces ventes ne s'étaient jamais pérennisées. À la fin du premier semestre 2023, l'existence d'un point de deal spécialisé, qui se maintient depuis plusieurs mois a été rapporté. L'information est confirmée par des usagers comme par des professionnels de la RdRD, du soin, de la prévention, par les services application de la loi (DDSP 35 et le Parquet de Rennes), par les observations ethnographiques et par des analyses du dispositif SINTES qui ont permis d'attester la nature du produit. Les ventes de doses varient entre 10 et 20 euros en fonction de la quantité achetée.

*« Ce qui est plus marquant par rapport à 2022, c'est de trouver le produit tout fait sous forme de crack, certains fous en proposent et c'est assez marquant. Mais ce n'est pas la majorité de nos usagers qui achètent en galette » (Intervenant RdRD, Rennes).*

Dans les motivations des usagers achetant du crack, l'immédiateté de la consommation est un argument avancé, avec un accès possible au produit à partir de 10 euros :

*« C'est moins cher... enfin c'est plus cher que de faire soi même... comme pour tout dans la vie. Mais quand dans l'immédiateté, tu fais la manche, c'est plus rapide de récolter 10 euros [pour acheter du crack déjà prêt à consommer] que 30 euros [pour acheter un demi-gramme de cocaïne] (...) il y a quand même une petite poignée des usagers qui s'est mis dans la dynamique de faire 10 balles et d'acheter une galette. Ils n'attendent pas le fait d'accumuler de la manche. Quand c'est bon ils y vont » (Intervenant RdRD, Rennes).*

## Un maintien du trafic d'héroïne

La présence d'héroïne en Bretagne est constante. En termes de voies d'acheminement, le produit provient essentiellement du Nord de la France et peut transiter par la Normandie. C'est également dans les Hauts-de-France que les usagers-revendeurs viennent le plus souvent s'approvisionner à un prix moins élevé qu'en Bretagne.

Concernant l'offre d'héroïne sur le territoire, sans parler forcément d'une baisse significative du prix de revente au gramme (le prix courant reste autour de 30-40 euros), l'accès à des quantités inférieures pour des prix moins élevés (à partir de 15 ou 20 euros) est possible. En termes de qualité, l'héroïne est généralement plutôt faiblement concentrée et jugée comme étant de mauvaise qualité par les usagers. L'héroïne qui arrive en Bretagne est prête à être consommée (coupée principalement à la caféine et au paracétamol).

En 2023, l'héroïne est de plus en plus présente dans les points de deal à Rennes (trafic de quartier) avec une multiplication des points de revente. Ce constat peut être posé depuis 2021 avec des points de vente témoignant d'un mode de fonctionnement « classique » (spécialisation et hiérarchisation des tâches entre différents acteurs : guetteurs, rabatteurs, charbonneurs). Auparavant les ventes d'héroïne se faisaient de manière plus confidentielle. Comme les années précédentes, les points de vente d'héroïne sont fréquentés par une clientèle non résidente des quartiers où le produit est vendu (public « précaire », présentant pour certains les stigmates d'une vie à la rue).

---

8 La cocaïne basée, qui circule sous l'appellation « crack » ou « free base », est un dérivé du chlorhydrate de cocaïne, résultant de l'adjonction de bicarbonate ou d'ammoniaque. Cette transformation permet une cristallisation de la poudre en cailloux, destinés à être fumés. Le terme « crack » est habituellement utilisé pour désigner de la cocaïne vendue déjà basée.

## L'émergence d'un trafic de kétamine

Le trafic de kétamine est de bien moindre ampleur que celui de cannabis, de cocaïne ou d'héroïne. Jusqu'à peu, la kétamine était essentiellement achetée sur internet (Darkweb) ou rapportée de l'étranger par des usagers-revendeurs qui l'écoulaient en contexte festif. Les saisies d'ampleur de kétamine étaient plutôt rares. Cette situation tend à évoluer. Comme ce fut le cas en 2022, plusieurs trafics importants de kétamine ont été démantelés en Bretagne en 2023 (25 kilos en tout sur deux affaires). Le produit est acheté en Hollande déjà transformé (en poudre) et destiné à être revendu sur le marché breton (notamment en contexte festif type free party).

D'autre part, des quantités plus résiduelles de kétamine ont pu être saisies de manière connexe parmi d'autres produits par les services d'application de la loi. La substance se retrouve également en vente *via* les outils numériques (proposant également une offre large de drogue, du cannabis, de la cocaïne, des comprimés d'ecstasy...).

**Tableau 1. Les prix des principales drogues en Bretagne en 2023**

Produits		Prix	Commentaires	Tendance 2022-2023
Cannabis	Résine	Prix courant : 10 Prix bas : 6 Prix haut : 12	En livraison, les prix les plus courants sont à 7 €/g pour un achat minimum de 10 grammes (à la fois pour l'herbe et la résine). Les variétés fortement concentrées en THC sont vendues plus chères (20€/g).	=
	Herbe	Prix courant : 10 Prix haut : 15		=
Cocaïne		50-60	Le demi-gramme est vendu à 30 € (vente dans le trafic de quartier). Des quantités inférieures peuvent être vendues à 20 €. Des différences de prix peuvent être constatées en fonction des villes. Prix plus élevé en espace festif et en livraison à domicile (60-70 €).	=
Amphétamines/Speed		Prix courant : 10 Prix haut : 20	Peu de prix ont été relevés, les consommations de ce produit se raréfient.	=
MDMA/Ecstasy	Comprimé	10	Forme la plus disponible. Prix dégressif à l'achat de plusieurs comprimés. Sur les messageries cryptées, pour des quantités assez conséquentes, le prix peut baisser à 1 € ou moins le comprimé pour l'achat de plusieurs dizaines de comprimés.	=
	Poudre	30-40	Cette forme est moins présente actuellement sur le marché. La MDMA peut être vendue de manière fractionnée. Un parachute (petite quantité emballée dans un papier à cigarette prête à ingérer) est vendu 10 €.	=
Héroïne		30-40	Principalement de l'héroïne brune. Mentions fréquentes d'achats de doses inférieures au gramme à 15-20 €.	=
Kétamine		30-40	Possibilité d'achat de dose inférieure au gramme (20 € le demi-g). Prix dégressifs en fonction de la quantité achetée : 30 €/g, 50 € les 2 g et 70 € les 3 g (en contexte festif). Parfois disponible à la livraison.	=
LSD	Buvard/goutte	10	Prix constant depuis plus de 10 ans, dégressif à l'achat de plusieurs unités.	=
Médicaments opioïdes revendus	Buprénorphine Haut Dosage	3 à 5 €/ comprimé ; entre 20 et 30 euros la plaquette de 8 comprimés	Trafic de Subutex® peu structuré, observé dans l'espace urbain. Le troc est la forme d'échange la plus répandue.	=
	Méthadone	5 €/ fiole	Prix constant. Objet de troc plus que de transactions financières.	=
	Sulfate de Morphine	5 €/ gélule de 100 mg 60 €/ plaquette de 14 gélules de 100 mg.	Peu de prix relevés pour le Skenan®, la plupart des usagers parviennent à l'obtenir <i>via</i> des prescriptions médicales.	=

*Prix en euros, pour 1 gramme sauf mention contraire.*

Source : Site TREND Rennes – Bretagne (2023)

# Usages et usagers de drogues dans les espaces de la marginalité urbaine

---

## Occupation de l'espace public rennais par des personnes en situation de précarité : une visibilité amoindrie

Depuis plusieurs années, la présence des usagers de drogues précaires dans l'espace public rennais est moins visible. Les groupes de grande importance (en nombre d'individus) sont désormais peu fréquents. La présence de chiens accompagnant ces personnes est également plus rare. On observe désormais différents petits groupes dispersés dans le centre-ville ou des personnes isolées faisant la manche. Seule la place Sainte-Anne, dans le centre historique de Rennes, continue à voir affluer des groupes de personnes en situation de précarité sans que leur nombre soit comparable aux années antérieures (avant le démarrage des travaux de réhabilitation urbaine de ce lieu, notamment). Les personnes s'y regroupent pour faire la manche, mais également dans une optique de socialisation. C'est un lieu de consommation identifié, visible pour les consommations d'alcool, plus discret pour d'autres usages (les injections se font dans les toilettes publiques par exemple).

*« Ça se maintient dans la même dynamique, ça baisse. Avec des occupations de l'espace public qui changent en fonction de la saisonnalité, si on prend la période estivale, par exemple, il y a plus de monde, mais la mouvance générale est que le public vulnérable et marginal est de moins en moins visible sur l'espace public. Il reste quelques spots résiduels comme Place Sainte-Anne et de temps en temps encore le square Ligot en début de soirée. Mais il n'y a plus de réel spot de regroupement de marginaux, de population vulnérable qui se laissait à voir, et à se signifier dans l'espace public et dans la société de cette manière, aujourd'hui ça tend vraiment à disparaître »* (Travailleur social intervenant dans l'espace de la marginalité urbaine à Rennes).

## Une offre caritative relativement conséquente

L'accompagnement proposé à ce public est assez conséquent. Plusieurs structures, associatives ou autres, proposent un accès facilité à la nourriture (structure du type Restaurant social, SAMU social), ou encore de la délivrance alimentaire<sup>9</sup> lors de maraudes. Des vêtements, couvertures ou tentes peuvent également être distribués. Pour le public précaire, les gains de la manche ne sont pas uniquement (voire pas prioritairement) destinés à l'obtention de nourriture, mais plutôt à l'achat d'alcool et/ou de drogues. Une modification des pratiques des personnes qui font la manche est à souligner. La manche se fait moins en position statique (à part pour des individus isolés à bonne distance de commerces), mais de manière plus mobile. Les individus sont en mouvement, peuvent quadriller certains secteurs de la ville et venir à la rencontre de personnes pour leur demander directement une petite somme d'argent en avançant des arguments pour les convaincre. Ce mode de fonctionnement se retrouve plutôt en journée. Le soir, les individus vont plutôt cibler les terrasses des débits de boisson du centre de Rennes.

Rennes est une ville attractive pour des usagers, public précaire de villes voisines, soit d'autres régions. Les arguments pour venir dans cette ville sont multiples : offres caritatives importantes (excepté pour l'hébergement, voir plus bas), plus grande facilité pour faire la manche, offre et disponibilité importantes des drogues (avec des prix pratiqués plus abordables), présence d'une structure de RdRD.

*« Ici, c'est une ville où comme ils disent "tu ne peux pas mourir de faim à Rennes !", il y a plusieurs structures, et pas mal d'assos de maraudes, et question bouffe et habillement tu es plutôt tranquille. Par contre, niveau logement, c'est plus compliqué, c'est un peu le piège pour eux, mais à court terme, ils sont prêts à être à la rue si ils peuvent avoir à bouffer. Et puis être à la rue, c'est aussi être à proximité des points*

---

9 Il existe même une offre de nourriture pour animaux (chiens) par l'association les Gamelles Pleines. Elle met également à disposition au CAARUD de Rennes des croquettes.

*de deal et donc d'avoir accès à des produits moins chers, c'est un enjeu pour eux aussi. La manche est plus facile à Rennes<sup>10</sup> » (Intervenant RdRD, Rennes).*

Pour autant, le passage à Rennes est souvent transitoire, les conditions de vie à la rue pouvant rapidement devenir pesantes. Ainsi, une partie du public précaire repart soit dans sa ville d'origine, soit vers d'autres régions de France.

## **Des difficultés d'accès à l'hébergement**

Si l'offre caritative alimentaire et vestimentaire est abondante, il est en tout autre de l'offre d'hébergement : saturée par un manque de places. Ce constat se confirme années après années. Les solutions proposées sont souvent transitoires et pas toujours efficaces. De ce fait, le public précaire n'a toujours pas accès à l'hébergement d'urgence, pour lequel les délais d'attente sont trop longs, notamment en raison d'un turn-over limité. Certains individus ne se donnent même plus la peine de contacter le 115 sachant que leur demande restera vaine. Les alternatives qui s'offrent à eux sont de s'établir dans des campements de fortune sommaires et insalubres (en tente, dans la nature, dans des recoins d'immeubles, dans des parkings souterrains...), ou de vivre en squat. Mais les squats regroupant un nombre important d'individus peuvent rapidement être repérés et faire l'objet d'expulsion. L'hébergement solidaire entre pairs est une autre modalité d'hébergement possible. Il consiste à trouver une personne disposant d'un logement qui accepte d'accueillir pour plusieurs nuits une ou plusieurs personnes. Le risque possible pour l'hébergeur vulnérable est de se voir envahir successivement par plusieurs individus qui refusent de partir.

## **Tensions et situations de violence au sein de l'espace public entre usagers**

Les professionnels intervenant dans les différentes structures qui accueillent du public précaire constatent assez unanimement une augmentation des situations de violence dans la rue.

*« Chez le public précaire, il y a une montée de la violence avec de plus en plus de vols entre eux de leurs affaires. Ça change au niveau de l'ambiance, il y a de plus en plus de violence, avec des patients régulièrement agressés, c'était moins le cas les années précédentes. Un sentiment d'insécurité permanent... à se voler entre-eux, alors qu'ils n'ont déjà pas tellement grand chose. Il y a des situations de précarité qui, à cause de cela, s'aggravent, qui deviennent plus marquées » (IDE intervenant en CSAPA, Rennes).*

Si les situations de violence se maintiennent entre précaires, contrairement à l'année 2022, moins de situations de tensions sont relevées au sein des structures bas seuil<sup>11</sup>. Ce constat est partagé par l'ensemble des structures interrogées.

## **Des problèmes sanitaires multiples en lien avec les conditions de vie**

Une palette assez large de problèmes sanitaires en lien avec les usages de drogues ou les conditions de vie (accès limité à l'hygiène, conditions d'hébergement insalubres) est relevée. Ainsi, les structures bas seuil interrogées, accompagnant les personnes en situation de précarité attestent une augmentation des demandes de prises en charge (pour des problèmes somatiques et/ou psychiques). On relève toutefois une réticence persistante de la part des usagers à se faire accompagner. Le recours au soin survient souvent tardivement, en situation d'urgence : lorsque les problèmes sont trop envahissants, ou lorsque les douleurs sont en phase aiguë.

---

10 Comparativement à d'autres villes du département, soit situées en zone rurale, soit concentrant moins d'habitants, ou situées en zone touristique du littoral.

11 Le dispositif « bas seuil d'exigence » est dédié à des personnes en situation de grande précarité pour lesquelles des problématiques spécifiques peuvent compliquer l'accueil dans d'autres dispositifs locaux de droit communs existants.

Les principaux problèmes rencontrés sont les contaminations bactériologiques (staphylocoques, streptocoques...) ; les infestations parasitaires (cas de gale), ou bien encore les punaises de lit. On observe également des cas de contamination virale tel le VHC, et tout le cortège des plaies, abcès en lien avec des pratiques d'injection.

## **Une présence toujours autant marquée de la cocaïne**

La disponibilité toujours très importante de la cocaïne à des prix toujours en baisse en fait un des produits les plus présents et recherchés par les personnes en grande précarité (consommation par voie nasale ou en injection). Depuis plusieurs années, les professionnels intervenant en addictologie, en prévention ou en réduction des risques, constatent une recrudescence d'usagers qui présentent des dommages sanitaires physique et psychique importants.

Parmi les signes somatiques identifiables, est d'abord mentionnée une perte de poids chez les usagers réguliers :

*« Avec une perte de poids, terrible, impressionnante. Certains se métamorphosent totalement. On a mis une balance dans la salle d'accueil, ils y vont régulièrement, et même habillés avec le sac à dos, avec le blouson, ils perdent du poids en plusieurs mois. L'état de certains, la maigreur en peu de temps. Certains mêmes s'inquiètent car ils ne se reconnaissent pas (...) Pour les pantalons, ils se mettent des ficelles et des ficelles pour que cela tienne. Aussi bien des hommes que des femmes, ce n'est pas lié uniquement à l'injection, c'est surtout lié à l'usage régulier de cocaïne. On ne mange plus, on ne dort plus. C'est que le produit » (Intervenant RdR).*

Les consommations régulières de cocaïne peuvent également amplifier les troubles psychiques.

*« Avec l'augmentation des consommateurs de cocaïne, on voit l'augmentation des comportements d'hypervigilance, de la parano, des troubles comme ça. Des sensations d'avoir des insectes sous la peau par exemple l'aggravation des problèmes psy ou l'apparition de problèmes psy en lien avec un usage de coke trop intensif » (Intervenant RdRD).*

Le volume d'usagers exprimant directement ou indirectement<sup>12</sup> une difficulté en lien avec la cocaïne est croissant. Les demandes de prise en charge en CSAPA augmentent régulièrement. La réponse sanitaire apportée par les centres de soin est pour le moment encore limitée et insatisfaisante pour les patients. En effet, hormis le sevrage (qui peut être complexe) ou des stratégies de réduction des consommations, il n'existe pas de produit de substitution à la cocaïne .

D'autre part, une part non négligeable d'usagers témoignent d'un transfert de consommation de l'héroïne vers la cocaïne. La concentration plutôt faible de l'héroïne par rapport à celle de la cocaïne qui ne cesse d'augmenter peut les amener à privilégier ce produit.

*« Sur l'héro, ce n'est plus trop ce qui occupe nos usagers. Il y a une vraie bascule sur la cocaïne. On a des consommateurs d'héroïne qui ne consomment que ça, pas forcément en suivi CSAPA, qui essayent d'arrêter, qui achètent la métha de rue. C'est encore présent mais la cocaïne prend tellement de place dans les comportements, dans les discours, dans le matériel qu'on distribue, que finalement, nos consommateurs d'héroïne, on les voit ou on les entend moins » (Intervenant RdRD).*

## **Usage de cocaïne basée : une pratique qui ne cesse de s'amplifier**

La consommation de cocaïne basée est particulièrement répandue chez les personnes en situation de précarité. Les informations relevées auprès de sources diverses en 2023 en Bretagne (professionnels intervenant en CAARUD et en CSAPA, ou dans d'autres structures accueillant un public précaire) confirment unanimement l'intensification de cette pratique ainsi qu'une diversification du profil des consommateurs.

---

12 Certains usagers n'expriment pas forcément d'emblée une demande de prise en charge en lien avec la cocaïne. Ils peuvent être vus en première intention pour une problématique liée à de l'alcool ou des opioïdes. La problématique cocaïne émerge de manière différée.

Les conséquences sanitaires (et autres, psychiques, sociales...) des consommations régulières de cocaïne basée sont majorées du fait de la combustion et de la répétition de consommations engendrée par une intensification des cravings. Des problèmes pulmonaires sont également évoqués.

*« Avec cette combustion, les dégâts somatiques pulmonaires vont être importants. Au delà de l'effet psychotrope, il y a des gens qui s'engrassent les poumons, quand on voit les résidus dans les pipes (...) C'est un peu la cata cette mise en fumée (...) On a des usagers qui viennent et qui crachent leurs poumons, ils toussent tellement qu'ils ont des marques rouges au niveau du cou » (Intervenant RdRD).*

L'ensemble des CAARUD de Bretagne, ainsi que le programme de RdRD à distance soulignent une augmentation très significative en 2023<sup>13</sup> de la délivrance du matériel de consommation de cocaïne basée.

Concernant le produit adjuvant utilisé pour baser la cocaïne, bien que les CAARUD tentent de convaincre les usagers de privilégier le bicarbonate de soude, car celui-ci étant moins nocif que l'ammoniaque<sup>14</sup>, les usagers témoignent encore de résistances importantes. Le basage au bicarbonate est en effet plus difficile qu'avec l'ammoniaque, notamment pour de petites quantités de cocaïne. De plus, bien que plus nocif, une partie des usagers, déclarent « apprécier » les vapeurs d'ammoniaque et relient étroitement cette sensation à celle de la consommation de cocaïne basée.

## **Les usages d'héroïne et de traitement de substitution aux opiacés (TSO)**

### **Stabilité des usagers d'héroïne**

L'usage d'héroïne demeure constant en 2023 en Bretagne. Aucune évolution majeure n'est relevée à ce sujet. Si les modes de consommation de ce produit sont multiples, l'injection est toujours pratiquée mais ne semble pas être la pratique majoritaire. L'usage par voie nasale et l'inhalation (chasse au dragon) sont privilégiés. Cette tendance va dans le sens plus général de pratiques de consommation qui se centrent davantage vers l'inhalation aussi bien pour l'héroïne que pour la cocaïne.

### **À propos des usages de Buprénorphine Haut Dosage (BHD) et de méthadone**

La présence d'usagers injecteurs de Subutex® vus en CAARUD demeure constante, même s'ils ne représentent pas une part très importante de la file active. L'usage hors protocole thérapeutique de la buprénorphine vient souvent en complément des prises d'héroïne. Sans avoir de prescription médicale, le Subutex® est accessible sur le marché de rue.

La méthadone est davantage recherchée par les usagers en complément des prises d'héroïne. Les CSAPA interrogés évoquent fréquemment des usagers dépendants à la méthadone obtenue sur le marché de rue, sans qu'elle ne leur ait jamais été prescrite par un médecin. Toutefois, plusieurs CSAPA expliquent que le niveau d'inclusion de nouveaux patients dans les files actives est peu conséquent, voire rare. La plupart du temps, il s'agit de relais de patients venant d'autres départements ou d'autres régions, ou bien de « perdus de vue » qui refont surface. Ainsi, les files actives des patients sous TSO évoluent peu ; elles sont décrites comme « vieillissantes », certaines personnes étant sous traitement depuis des années. Cette absence de renouvellement des files actives est à mettre en lien avec les difficultés éprouvées par les CSAPA à orienter les patients

---

13 Certains CAARUD ont pu évoquer des difficultés d'ordre budgétaire en lien avec la délivrance de matériel de consommation de cocaïne basée, l'achat de pipes en verre étant plus cher que certains autres matériels. En conséquence à cela, ils doivent mettre en place des limites en termes de délivrance de nombre de pipes par usager.

14 L'inhalation de l'ammoniaque peut provoquer de la toux, des nausées des vomissements, une irritation des voies respiratoires.

observants et bien stabilisés vers les médecins généralistes. L'offre de soin généraliste s'étiole en effet en Bretagne quel que soit l'échelle de la commune, à Brest comme à Redon.

## Autres consommations d'opioïdes

### Sulfate de Morphine

Les consommateurs de Skénan<sup>®</sup>, hors protocole thérapeutique sont moins présents dans les files actives des différents CAARUD de Bretagne. Les usagers de Skénan<sup>®</sup> l'obtiennent la plupart du temps *via* des prescriptions médicales. Celles-ci font l'objet d'une surveillance de plus en plus marquée par la Sécurité Sociale afin que les abus soient limités. Ceci explique la moindre disponibilité du médicament sur le marché de rue.

### Fentanyl

L'usage hors cadre thérapeutique semble moins visible dans la mesure où, jusqu'à présent, il ne concernait que des personnes originaires de Géorgie. Actuellement ces usagers sont moins présents sur le territoire breton (en tout cas moins vus par les structures d'addictologie). Le CSAPA de Rennes a mis en place depuis deux ans des tests urinaires de dépistage Fentanyl. Actuellement il n'y a quasiment plus d'usagers dépistés positivement. Les Géorgiens dont les consommations persistent ne viennent peut-être plus au CSAPA. Pour ceux qui sont toujours suivis, une bascule vers le Lyrica<sup>®</sup> est envisagée, mais cela reste à confirmer.

Les usagers vus en CAARUD ne semblent toujours pas consommer de Fentanyl ou d'autres opioïdes de niveau 3 comme l'Oxycodone (hormis quelques usagers du département des Côtes d'Armor suivis par le CAARUD).

## Des usages de Prégabaline hors cadre thérapeutique relevés essentiellement chez un public migrant

Des usages de Lyrica<sup>®15</sup> hors cadre thérapeutique sont relevés chez un public migrant : mineurs Non Accompagnés (MNA), individus majeurs originaires du Maghreb<sup>16</sup> ou bien encore, usagers des pays du Caucase et notamment ceux d'origine géorgienne.

Hormis les populations migrantes, des personnes détenues (ou anciennement) semblent également consommer ce produit (il leur aurait été prescrit en milieu carcéral). L'encadrement des prescriptions depuis 2021, avec sécurisation des ordonnances a toutefois entraîné une baisse des prescriptions de Lyrica<sup>®</sup> en prison.

Les CSAPA interrogés sont peu confrontés à des demandes de prises en charge relatives à un usage problématique de Lyrica<sup>®</sup>. Le constat est le même en CAARUD. Une partie des usagers de Prégabaline doit ainsi probablement, encore pour le moment, échapper aux soins.

---

15 La Prégabaline est un médicament utilisé, de manière principale, dans le traitement des douleurs neuropathiques et des crises d'épilepsie partielles.

16 Des consommations de Lyrica<sup>®</sup> sont notamment relevées auprès de ce public présent en Centre de Rétention Administrative (CRA) à Rennes.

# Usages et usagers de drogues dans les espaces festifs

---

## De nombreux rassemblements électro-alternatifs tout au long de l'année en Bretagne

L'année 2023 s'inscrit en continuité de 2022 concernant notamment le nombre de free party organisées en Bretagne. Comme en 2022, certains rassemblements ont lieu dans des départements ou des régions limitrophes. On observe un nombre non négligeable de free party dans le département des Pays-de-la-Loire (44), dans les zones frontalières avec l'Ille-et-Vilaine, et pour cette année encore, dans le département de la Mayenne (53) (le Trans'Off<sup>17</sup> y est organisé alors qu'il se déroule habituellement à Rennes ou en Ille-et-Vilaine).

Cette scène électro a donc été très dynamique en 2023, avec un volume conséquent de rassemblements. Il a été relevé entre une et trois free party tous les week-ends de l'année (voir annexe 2), à l'exception de 6 week-ends où rien de significatif n'a été signalé<sup>18</sup>. En termes de volume de participants, ces rassemblements concentrent en moyenne de 200 à 400 personnes, des jauges assez peu importantes, même si certains événements ont pu concentrer un nombre plus important de personnes : 1 000 personnes à Lorient (56) sur le port de commerce en janvier ; 3 000 personnes à la Roche-Maurice (29) en mai, seul rassemblement ayant fait l'objet d'un dépôt en Préfecture ; 5 000 personnes à Ger (50) ; 3 000 personnes au Teillay (35).

En 2023 comme en 2019, on relève des « teufs urbaines » dans le secteur de Rennes (incluant les communes limitrophes de Cesson-Sévigné et Saint-Grégoire) avec des rassemblements au sein de hangars dans des secteurs urbains périphériques : 1 500 personnes à Rennes en mars (ZAC du Chardonnet) ; 1 500 personnes à Cesson-Sévigné (ZI du sud-est) début avril. Une concentration de rassemblements est relevée entre fin octobre et fin novembre (« la saison des hangars »<sup>19</sup>) dans ces secteurs périphériques de Rennes avec la tenue de free party pendant 5 week-ends consécutifs (plusieurs rassemblements pouvant se dérouler sur des sites différents). Ces différents rassemblements n'ont pas suscité particulièrement de plaintes de la part des riverains.

Dans une moindre mesure, deux rassemblements urbains à Lannion dans des hangars situés dans une ZAC, sont relevés, avec à chaque fois 1 000 personnes (l'une en février, avec plainte du propriétaire du site et saisie d'une partie du matériel ; et l'autre en mars).

Ces événements font toujours l'objet d'une surveillance étroite, notamment en zone Gendarmerie, avec un volume important de verbalisations des participants pour divers motifs : alcoolémies positives au volant, dépistages salivaires positifs, détention de stupéfiants, stationnements gênants, ou encore incitation au tapage nocturne. Des dépôts de plainte, de propriétaires des terrains ou de maires ont également eu lieu à destination des organisateurs des rassemblements. Comparativement à 2022, il y a eu un peu plus de saisies de matériel de sonorisation (notamment dans les départements du Finistère et des Côtes d'Armor ; du matériel a également été saisi à la fin du Trans'Off en Mayenne).

---

17 Rassemblement organisé chaque année en marge du festival des Trans'Musicales à Rennes début décembre.

18 Lors de certains week-ends, où aucune free party n'a été organisée en Bretagne, c'est parce qu'il y avait des grands rassemblements ailleurs en France, proches de la région (comme par exemple le Tekninal de Tigné dans le Maine-et-Loire rassemblant 13 000 personnes, ou bien un rassemblement à Vire en Normandie avec 3000 participants).

19 Terme utilisé par les organisateurs et les participants lorsque les conditions météorologiques deviennent difficiles pour organiser des événements en extérieur.

# Confirmation de l'intensification des consommations de kétamine en contexte festif

## Encadré 2. Les différentes phases de diffusion de la kétamine en Bretagne (2000 - 2022)

Depuis le début des observations menées dans le cadre de TREND, la kétamine fait l'objet d'observations principalement en contexte festif alternatif. Plusieurs phases de diffusion de la kétamine sont relevées entre 2000 et 2023 :

**Période de 2000 à 2009** : une diffusion très confidentielle et sporadique. La présence de kétamine est surtout observée au sein d'importants rassemblements festifs (type teknival) attirant des participants de l'ensemble du territoire national ou de l'étranger.

**Période de 2009 à 2016** : à partir de 2009, la disponibilité de la kétamine va régulièrement augmenter. Sur ces deux périodes (2000-2009 et 2009-2016), l'image de la kétamine est plutôt négative. C'est l'aspect anesthésiant vétérinaire qui est principalement souligné par les non-utilisateurs. La substance est perçue comme un produit entraînant de forts effets, souvent incontrôlables. Les usagers peuvent avoir une perte des repères spatio-temporels, de fréquentes pertes d'équilibre pouvant entraîner des chutes, des plaies (on parle d'usagers « culbutés »). Les consommateurs de cette période sont en recherche de forts effets dissociatifs, en quête d'expérience introspective. Ils évoquent des sensations de décorporation, pouvant entraîner une perte de conscience : le k-hole. Pour les non-usagers, ces différents effets ne sont pas compatibles avec les sociabilités festives. Lors de cette période, l'offre de kétamine est inférieure à la demande.

**Période de 2016 à 2019** : à partir de 2016, une modification de l'image de la kétamine est relevée. Cette tendance est à mettre en lien avec la modification des comportements de consommations. Les usages sont plus parcimonieux, les quantités consommées, moins importantes. Des effets moins forts sont recherchés et les consommations peuvent être répétées. Les usagers recherchent ainsi un état de conscience modifié compatible avec la fête. On s'éloigne de l'aspect « vétérinaire » de la période précédente. La brièveté des effets est appréciée, la substance échappant par ailleurs au dépistage salivaire (dimension régulièrement valorisée par les consommateurs). Dans les rassemblements festifs, les k-hole persistent mais souvent en lien avec la poly-consommation, notamment d'alcool et de cocaïne (mélange cocaïne et kétamine appelé « Calvin Klein »).

Lors de cette période, le marché s'adapte, l'offre et la demande vont s'équilibrer, en raison d'une recrudescence d'usagers-revendeurs présents lors des rassemblements festifs

**Période 2019 à 2022** : à partir de 2019, on relève un élargissement et une diversification des profils de consommateurs de kétamine. Le produit occupe une place de plus en plus importante en contexte festif électro. Il se diffuse progressivement dans des milieux festifs autres que celui de la free party. La porosité des publics favorise cette diffusion. D'autre part, des consommations initiées en contexte festif peuvent devenir régulières. Lors de cette période, l'offre de kétamine s'étoffe, et la substance commence à être relevée dans des affaires de trafic de stupéfiants.

La tendance à l'intensification des consommations de kétamine en contexte festif électro se confirme en 2023. La kétamine est devenue un produit particulièrement recherché et consommé en free party, usages qui ne cessent de croître (« *Pas de teuf sans vendeur de ké !* »). Les quantités consommées lors d'une prise peuvent être importantes, majorant les prises de risques, additionnées avec d'autres produits (notamment alcool et cocaïne).

Lors des rassemblements festifs, les acteurs de RdRD présents relèvent un accroissement des prises en charge d'usagers en lien avec des consommations importantes de kétamine<sup>20</sup>. Pour certains, il peut s'agir de prises trop importantes de kétamine avec des effets qui ne sont pas maîtrisés. Pour d'autres, la recherche de k-hole<sup>21</sup> est délibérée, notamment pour des usagers aguerris. Si le k-hole

20 A un degré moindre, les acteurs de prévention intervenant sur l'espace festif informel de Rennes relèvent également des consommations de kétamine.

21 État dissociatif sévère causé par une surdose de kétamine, se traduisant par une perte de connaissance.

peut paraître dysfonctionnel dans un moment festif, il est, pour ces usagers, intégré dans le rythme de la soirée, agissant comme un moment de pause.

« C'est comme si ils allaient s'échouer en mode baleine... et puis ça se relève et ça repart. C'est intégré dans un rythme. C'est à la place de dormir, une micro-sieste. Ça dure en moyenne, une heure-trente, deux heures pour ceux qui ont le plus abusé. Ils se réveillent comme si de rien n'était alors qu'ils ont fait un surdosage et ils repartent » (Intervenant RdRD en contexte festif).

L'offre de variétés de kétamine se diversifie. Différentes formes et appellations sont désormais proposées à la vente : de la « *ké paillettes* », de la « *ké needle* » (sous forme de petites aiguilles), de la kétamine présentée par les vendeurs comme ayant été évaporée au soleil de très bonne qualité, avec des différences de prix de vente selon la variété (30 ou 40 euros). Cette nouvelle modalité de vente est comparable à ce qui pouvait être observé entre 2010 et 2015<sup>22</sup> concernant la vente de cristaux de MDMA : différentes couleurs étaient associées dans l'imaginaire des usagers à différents effets, sans que cette correspondance ne soit avérée.

## **Panorama des autres produits consommés en contexte festif**

### **Des usages de cocaïne toujours très présents au sein des espaces festifs**

La cocaïne demeure très présente dans tous types de rassemblements festifs observés, sans distinction de style, de public. Les profils sont toujours aussi variés. La cocaïne donne toujours lieu à des représentations contrastées : largement acceptée par certains, bannie par d'autres. On constate cependant une normalisation de son usage.

« Les constats sont les mêmes sur les événements légaux, il n'y a pas de changement, pas de différence, et même en soirées privées. Le produit est hyper-présent, beaucoup plus que de la MD. Et même sur les soirées du centre-ville de Rennes, en boîte de nuit aussi, sur tous les rassemblements festifs » (Intervenant RdRD en contexte festif).

En contexte festif, la prise de cocaïne par voie nasale est privilégiée, les autres modes d'usage (injection et inhalation) sont plus rares. Les intervenants en prévention et réduction des risques sont fréquemment sollicités pour de la délivrance de Roule-ta-paille, et plus fréquemment également pour remettre du sérum physiologique. Les usagers ont maintenant bien acquis le réflexe de se rincer le nez après les prises de produits.

### **Ecstasy-MDMA : une présence toujours constante en contexte festif, mais des signes d'essoufflement**

La disponibilité des comprimés d'ecstasy sur l'espace festif notamment électro-alternatif demeure constante. La forme comprimé (vs MDMA) est la plus présente. Les prix pratiqués sont toujours les mêmes.

En 2022, l'engouement autour des comprimés d'ecstasy était moins marqué. En 2023, le constat est le même. La disponibilité et l'accessibilité accrue de la cocaïne est susceptible d'entraîner un changement d'habitude dans les consommations de psychostimulants. Par ailleurs, l'attrait de la kétamine s'amplifie, ce qui pourrait également expliquer ce léger désinvestissement de l'ecstasy.

Pour autant, l'ecstasy reste un marqueur fort de la fête, avec des effets en adéquation avec ce qui est recherché dans ce type de moment, en comparaison de la cocaïne par exemple dont les usages peuvent davantage être quotidiens :

« En gros, je consomme de la cocaïne plutôt au taf et avec des potes rencontrés au boulot pour la plupart, des intermittents. En teuf, je préfère la MDMA ou les taz, c'est plus agréable avec la musique et ça coupe moins des autres » (Usagère espace festif, 38 ans, intermittente du spectacle).

---

<sup>22</sup> A cette époque, la forme poudre ou cristal de MDMA était prépondérante et dans une phase de disponibilité accrue, alors que la forme comprimé était moins présente.

Dans la continuité des années précédentes, les acteurs de RdRD présents en contexte festif, indiquent être moins sollicités pour des prises en charge d'usagers en lien avec une consommation d'ecstasy :

« Moins de bad trip. On voit moins de gens en surdosage. Pas de surdosage mortel, mais des gens qui vont avoir les mâchoires serrées, se bouffer les lèvres à avoir les lèvres hyper-enflées, de la grosse transpiration, il y a en a moins qu'avant, ou alors peut être que les gens fractionnent systématiquement. Au niveau de la prise en charge, on en a une par event et ça s'arrête là, là où avant on en avait plusieurs grosses et quelques petites. Rien de très marquant maintenant là-dessus » (Intervenant RdRD en contexte festif).

## **Protoxyde d'azote au sein des rassemblements festifs électro-alternatifs : une présence réelle malgré une perte d'intensité**

La présence du protoxyde d'azote au sein de l'espace festif alternatif se confirme tout en perdant en intensité et en fréquence, en raison de la volonté des organisateurs d'en canaliser l'usage. L'année 2022 avait été marquée par une présence accrue du protoxyde d'azote en free party. Les vendeurs, y voyant sans doute une possibilité de gain financier assez facile, venaient systématiquement se greffer aux rassemblements (mêlés à d'autres stands de vente de nourriture ou autre). Plusieurs stands de vente pouvaient s'installer sur un même rassemblement. Les nuisances sonores occasionnées par le bruit de la bonbonne délivrant le gaz dans un ballon (dans un lieux clos), les nuisances olfactives ainsi que les ballons vides retrouvés sur le site à la fin de la fête ont conduit certains organisateurs à interdire de plus en plus systématiquement les stands de vente de protoxyde d'azote.

Par ailleurs, les consommations de protoxyde d'azote ne sont plus relevées : ni dans les différents quartiers périphériques de Rennes, ni au sein de l'espace festif informel du centre de Rennes, où des ventes à la sauvette étaient observées les années précédentes. Des usages de protoxyde d'azote auprès d'un public jeune, pouvant expérimenter successivement différentes drogues, sont évoquées en CJC sans qu'un usage problématique soit avancé. Cela laisse à penser que ces consommations, sont le plus souvent festives, récréatives et occasionnelles. La présence de protoxyde d'azote en quantité importante, dans des affaires de trafic n'a pas été relevée en 2023 par les forces de l'ordre.

## **Diffusion des cathinones au sein de l'espace festif**

Une sensible diffusion des cathinones en contexte festif (hors free party) avait été relevée en 2022. Ce phénomène se confirme en 2023, sans que l'on constate pour autant une accélération radicale. Les consommations de cathinones (3-MMC, 3-CMC principalement) se retrouvent en contexte de soirées électro légales (discothèques, clubs électro, festivals électro légaux, milieu Queer), mais, pour le moment, ne sont toujours pas relevées en free party. Les usagers « amateurs » de cathinones mettent en avant la facilité d'accès de ce produit sur internet<sup>23</sup>, avec des prix dégressifs en fonction des quantités achetées, ce qui en fait un produit nettement moins cher à l'achat en comparaison de la cocaïne<sup>24</sup>. D'autre part, les effets sont jugés moins forts que ceux de l'ecstasy (notamment au moment de la descente). L'aspect non détectable au test de dépistage salivaire, comme pour la kétamine, est également mis en avant.

---

23 Les usagers peuvent également se fournir auprès d'usagers-revendeurs qui eux auront fait l'acquisition des produits sur internet.

24 5 grammes de cathinones peuvent être vendues entre 35 et 50 euros (plus les frais de port).

## Le LSD, un produit présent en contexte festif, mais avec une diffusion limitée

La présence du LSD en contexte festif est toujours attestée, mais comme pour les autres années, il ne s'agit pas d'un phénomène de grande ampleur. Ces consommations sont, en effet, assez limitées et se concentrent principalement en contexte festif électro-alternatif. Lors de rassemblements festifs généralistes, le LSD est globalement absent. De plus, en contexte free party, le LSD est présent essentiellement sur des événements avec certaines ambiances sonores, différents des festivals généralistes « grand public » :

*« Il y a des événements où il y en a plus qu'ailleurs. L'ambiance musicale ne joue pas sur les consommations mais sur les profils de consommateurs, sur le public qui va venir ou pas. Et puis il y a des gens qui ne vont pas prendre du LSD sur une teuf hardcore dans un hangar où ça va être plus coke et ké, alors qu'au printemps dans les bois sur une teuf en extérieur, des soirées l'été »* (Intervenant RdRD en contexte festif)

L'offre de LSD ne se modifie pas, les prix restent inchangés depuis 2002 et sont dégressifs en fonction de la quantité achetée. La forme buvard est la plus présente. Les usagers de LSD sont décrits comme étant plus âgés, amateurs aguerris aux effets des drogues hallucinogènes (les jeunes préférant se diriger vers la kétamine dans la gamme des produits entraînant des effets hallucinogènes).

## Les rassemblements festifs informels du centre-ville de Rennes

### Une réappropriation progressive de l'espace public du centre-ville de Rennes

Depuis plusieurs années, une baisse de la fréquentation de l'espace festif informel du centre de Rennes était relevée. Cette baisse avait démarré en 2018-2019, et s'était amplifiée en 2020 avec la crise sanitaire qui a entraîné une modification des habitudes de fêtes (les espaces privés en intérieur sont davantage privilégiés que les rassemblements en extérieur). En 2023, une réappropriation de l'espace public s'est amorcée. Les mouvements sociaux contre la réforme des retraites ont accéléré ce processus. En effet, le plus souvent les participants des cortèges des manifestations, au moment de leur dispersion, se retrouvent place Sainte-Anne à Rennes et restent pour faire la fête.

Si une réappropriation de l'espace public est constatée, les rassemblements en volume de participants sont loin d'être équivalents à ceux constatés avant 2018-2019. L'occupation se fait davantage sur un secteur couvrant la place Sainte-Anne et la rue Saint-Michel (« rue de la soif »<sup>25</sup>). Des lieux auparavant très occupés ne le sont désormais plus (notamment la place des Lices). Comme habituellement, les consommations d'alcool sont très présentes sur l'espace public à Rennes lors des rassemblements festifs.

### Une mixité des publics présents sur l'espace public

La réappropriation de l'espace public en tant que lieux de fête s'accompagne d'une tendance à la mixité des publics. La présence du public précaire est notamment relevée, non pas qu'il n'était pas présent avant, mais il devient plus visible, moins noyé dans la masse des fêtards, venant se mêler aux noctambules habituels très hétéroclites (public lycéen, étudiant, Queer...).

---

25 Surnom donné à la rue Saint-Michel à Rennes en raison d'une forte densité de bars ; rassemblant beaucoup de noctambule de Rennes et d'ailleurs : <https://www.tourisme-rennes.com/fr/decouvrir-rennes/histoire/rue-de-la-soif/>

## Autres phénomènes marquants

---

### Des usagers en difficultés avec leur consommation de kétamine : un profil émergent en CSAPA

En parallèle de l'amplification des consommations de kétamine en contexte festif, les usagers de kétamine suivis en CSAPA sont plus nombreux. Les observations menées par TREND montrent régulièrement que les consommations récréatives de kétamine initialement expérimentées en contexte festif peuvent devenir plus régulières chez certains. La tolérance à la kétamine peut être importante et les niveaux d'usage augmenter rapidement (plusieurs grammes par jour) avec des répercussions somatiques (problèmes rénaux ou problème urinaires) et psychiques (effets dissociatifs) importantes. Ces effets négatifs peuvent amener certains jeunes consommateurs<sup>26</sup> à consulter : souvent en Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) d'abord, avant de basculer vers une consultation et un suivi plus régulier en CSAPA.

La majorité des CSAPA interrogés est confrontée à l'émergence de ces nouveaux usagers qui viennent en consultation pour une problématique en lien avec la kétamine. Ce public s'amplifie régulièrement, sans que cela ne concerne toutefois tous les CSAPA de la région, le phénomène restant encore très variable sur le territoire

### Les usagers de médicaments opioïdes antalgiques vus en CSAPA

En 2023, dans la continuité des années précédentes, les CSAPA interrogés indiquent qu'ils sont amenés à prendre en charge toujours plus de patients en difficulté avec des médicaments opioïdes à visée antalgique. Les prescriptions initiales peuvent se prolonger dans le temps et les posologies augmenter. Lorsqu'une dépendance est suspectée ou avérée, les médecins généralistes ou les centres anti-douleur orientent alors ce type de patients vers les CSAPA. Cet élément, déjà consigné dans le rapport 2022, semble actuellement s'amplifier, notamment s'agissant des prescriptions d'Oxycodone. Les CSAPA sont de mieux en mieux identifiés par les prescripteurs et les structures partenaires de leur territoire respectif. Les personnes concernées ont un profil de patients insérés socialement, davantage des femmes, qui font usage de médicaments opioïdes souvent pour des douleurs dorsales (dorsalgie).

*« Il y a aussi pas mal de dépendance aux médicaments opioïdes (...) on en a pas mal. Les généralistes nous en adressent, des médecins généralistes qui ont des patients avec des difficultés pour enrayer la douleur, on en a sur la partie hospitalière parce-qu'on travaille avec le centre anti-douleur, et en addicto de liaison aussi, pas mal de personnes en difficulté avec les médicaments, des prescriptions médicamenteuses dans le cadre de douleurs chroniques non cancéreuses qui s'inscrivent dans la durée, et pour 98% des cas c'est l'Oxycodone » (Médecin intervenant en CSAPA)*

Le recours à l'Oxycodone à « visée de défonce » est plus rarement relevé auprès du public suivi en CAARUD<sup>27</sup>. Pourtant, certaines personnes se procurent de l'Oxycodone par le biais de patients qui s'en sont vus prescrire pour des motifs médicaux. Les individus qui consomment ce produit hors protocole médical soulignent la difficulté à arrêter leur consommation, mentionnant le bien-être procuré par le produit (voir citation ci-dessous). Certains adoptent des stratégies de pause pour contenir/limiter leur consommation sans toutefois parvenir à l'arrêter totalement. Ce sont des usagers qui sont peu identifiés par les structures d'addictologie.

---

26 Il s'agit essentiellement d'un public encore assez jeune, tranche d'âge 16-25 ans.

27 À part pour le département des Côtes d'Armor (22) qui a dans sa file active une part non négligeable d'usagers injecteurs d'Oxycodone (profil usager précaire, 40-50 ans, anciens injecteurs d'héroïne).

« J'ai commencé à consommer de l'Oxycodone il y a 6 mois. C'est quelqu'un qui a des prescriptions pour ses maux de dos et qui m'en a proposé un jour comme ça. Depuis je lui achète 2 boîtes de 14 gélules de 2 mg pour 15 balles la boîte. Ça me tient 2 semaines. Du coup, je prends 2 semaines de pause en attendant la prochaine ordonnance. Ce soir, en plus du reste, j'ai pris 2 gélules, je sniffe le contenu. Environ 3 ou 4 traces avec les 2 mg. Sinon je consomme au quotidien. Selon la journée, je prends ma première trace entre 15h et 18h et je consomme entre 1 et 2 gélules par soir. Plutôt 2, une pour l'après-midi et une le soir. J'en propose aux copains dans les soirées mais ça n'intéresse personne. Normalement je vais arrêter. Vaudrait mieux que j'arrête mais la raison et l'instinct ne sont pas du même avis. Pour le moment, ça va, j'ai l'impression de gérer, surtout avec les 2 semaines de pause par mois. Bon, je suis content d'en avoir de nouveau en début de mois c'est sûr. J'aime bien comment je plane, le bien être intérieur, ça ressemble à l'héro. Bon j'en suis pas au point de la piquouse ! » (Usager, 30 ans, intérimaire en usine dans le Finistère).

## **Chemsex : interrogations sur la nature des cathinones en circulation**

L'usage de 3-MMC est, depuis assez longtemps maintenant, étroitement liée à la pratique du chemsex<sup>28</sup>. Depuis son interdiction à la vente aux Pays-Bas en 2021, son accès est plus restreint. Antérieurement, les consommateurs parvenaient à se procurer de la 3-MMC sur des sites internet domiciliés aux Pays-Bas qui faisaient parvenir des envois postaux sur le territoire français. Les sites internet qui proposaient cette cathinone à la vente l'ont progressivement remplacée par des molécules proches (3-CMC, 2-MMC par exemple) en annonçant des effets analogues, ce qui n'est pas validé par les consommateurs (effets plus brefs et moins puissants, montée plus courte, dégâts veineux possibles plus importants chez les injecteurs). Cette différence trop importante peut amener certains usagers à délaisser l'usage de cathinones. Ainsi, le dispositif TREND fait remonter de la part de usagers une véritable interrogation sur la nature réelle des cathinones en circulation. Ainsi, lorsqu'ils évoquent leur consommation de cathinones, les usagers indiquent qu'il s'agit de consommation de « 3 », sans apporter davantage de précision.

---

28 Le chemsex désigne des pratiques de consommation de substances psychoactives dans le cadre de relations sexuelles. <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/epfxmxx7.pdf>

## Annexe 1. Contributions et remerciements

Nous souhaitons remercier, cette année encore, les différentes personnes qui ont participé de près ou de loin, durant tout l'exercice, à la collecte des informations nécessaires à la réalisation de ce rapport et qui ont accepté de répondre aux nombreuses questions, parfois intrusives de notre part.

Le dispositif TREND s'appuie sur **des personnes ressources** sans lesquelles l'observation et l'analyse seraient impossibles ; qu'elles en soient ici très sincèrement remerciées.

### Les professionnels du champ socio-sanitaire, de la prévention et de la réduction des risques

Alain Baert	Service de Médecine légale (CHU Rennes)
Sophie Tournelle-Urset	SEA 35 - Puzzle Accueil de jour (Rennes)
Maëva Moreau	Restaurant social Leperdit dit « le Fourneau »(Rennes)
Alexia Marcel	Association Benoît Labbre – CHRS (Rennes)
Camille Garancher	Réseau Louis Guilloux, Équipe Mobile Santé Précarité
Martin Molina	Réseau Louis Guilloux, Équipe Mobile Santé Précarité
François Crossouard	CHGR, équipe de liaison en addictologie en milieu pénitentiaire
Céline Le Guen	CHGR, équipe de liaison en addictologie en milieu pénitentiaire
Honorine Ruellan	CHGR – CSAPA l'Envol, Équipe mobile précarité (Rennes)
Corinne Daniel	CHGR – CSAPA l'Envol, CJC (Rennes)
Estelle Huet	CHGR – CSAPA l'Envol, CJC (Rennes)
Julien Houtin	CHGR – CSAPA l'Envol, CJC (Rennes)
Céline Olivard	CHGR – CSAPA l'Envol, CJC (Rennes)
Stéphanie Rihet	CHGR – CSAPA l'Envol, CJC (Rennes)
Morgan Tocquer	CHGR – CSAPA l'Envol, CJC (Rennes)

### Les professionnels intervenants dans les quartiers prioritaires de la ville de Rennes

Le Relais SEA 35, Quartier le Blosne ; Quartier Cleunay-Saint Cyr ; Quartier Villejean ; Quartier Maurepas ; Équipe d'appui péri-urbain.

### Les Professionnels du champ de l'application de la loi

Gaël Eveno	DDSP 35, brigade des stupéfiants
Estelle Tougait	Parquet de Rennes
Section de recherche de la Gendarmerie - Région Bretagne	

### Entretiens collectifs

Denis Fauvel	CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
Guillaume Jegousse	CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
Audrey Juhel	CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
Sophie Pousson	CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
Cécile Bouvrot	CAARUD du Finistère
Morgane Fanget	CAARUD du Finistère
Julie Rousselet	CAARUD du Finistère
Gilles (bénévole)	CAARUD du Finistère
Souz (bénévole)	CAARUD du Finistère
Barbara Faujour	CAARUD des Côtes d'Armor / Équipe mobile addiction
Jennifer Fiquet	CAARUD des Côtes d'Armor
Céline Lhuissier	CAARUD des Côtes d'Armor
Stecy Pelage	CAARUD des Côtes d'Armor
Capucine Sauvage	CAARUD des Côtes d'Armor
Marine Robles	CAARUD des Côtes d'Armor

Nicolas Georges	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35
Sarah Lemonnier	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35
Sylvain Poirier	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35
Axel Renou	CAARUD Interm'Aides, AIDES 35
Thierry François	SEA 35, le Relais centre-ville
Valentine Harmant	SEA 35, le Relais centre-ville
Delphine Morisot	SEA 35, le Relais centre-ville
Alexis Sochon	SEA 35, le Relais centre-ville
Laëtitia Audran	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Vincent Brillet	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Sophie Grosdoigt	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Christophe Pitt	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Françoise Royer	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Géraldine Seillier-Adiyaman	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Marie Temerais	CHGR – CSAPA l'Envol Rennes
Blandine Raitiere	Coordinatrice Collectif l'Orange Bleue
Elian Barcelo	Collectif l'Orange Bleue
Méline Jan	Collectif l'Orange Bleue
Salomé Maisonneuve	Collectif l'Orange Bleue
Chloé Maruejous	Collectif l'Orange Bleue
Estelle Matignon	Collectif l'Orange Bleue
Théo Richeux	Collectif l'Orange Bleue

### **Entretiens complémentaires**

Mathilde Souillé	CSAPA Fougères
Julien Deleurne	CSAPA Vitré
Isabeau Rolland	CSAPA Vitré
Arnaud Le Peticorps	CSAPA / CJC Douar Nevez, Lorient
Morgane Guillou	CSAPA Brest
Philippe Panhaleux	CSAPA Redon
Cécile Henriot	CSAPA Saint-Malo – Dinan
Simon Leroy	CSAPA Douar Nevez, Vannes
Marion Le Cam	CSAPA Quimper
Patrick Launay	CSAPA / CJC Douar Nevez - Pontivy
Eric Maniscalco	ENIPSE Bretagne - Pays de la Loire
Lolita Duval-Chiquet	Addiction France 35 – Noz'Ambule (Rennes)

**Les capteurs réguliers** : ils ont accepté de raconter leur vie et de répondre aux différentes questions. Usagers de drogues ou non, ils nous ont permis d'enrichir tout au long de l'année cette étude.

**Les responsables des différentes structures** : ils ont permis qu'un peu de temps des professionnels de leur établissement soit mis au service des investigations et des réunions, nécessaires à la rédaction de ce rapport.

**Merci à toutes et tous...**

### **Relecture OFDT**

Clément Gérome  
Caroline Protais

Coordinateur national TREND.  
Chargée d'études OFDT

## Annexe 2 : Les rassemblements illégaux (Free Party) en 2022 en Bretagne et dans les départements limitrophes

Mois	Date	Localisation	Jauge approx.	Commentaire
Janvier	03 au 04/01	RAS	-	-
	07 au 08/01	Bois-de-Rihain (35)	200	Présence Gendarmerie – 4CEA – 13 AFD – 1 GAV (stup)
	14 au 15/01	Molac (56)	400	Contrôle Gendarmerie
	21 au 22/01	Cesson-Sévigné (35) ZI sud est	800	Présence Police
		Lorient (56) port de commerce	1000	Présence Police – 10 AFD – 3 GAV (stup) – saisie protoxyde d'azote par la BAC
		Bain-de-Bretagne (35)	250	Malaises froid – 12 AFD – 2 GAV (stup)
Février	28 au 29/01	Saint-Marc-le-Blanc (35)	800	Présence Gendarmerie – 2 évacuations pour malaise
		Brandivy (56)	150	Présence Gendarmerie – PV stationnement – 6 AFD – 1 procédure pour détention stup – 60 PV pour aide au tapage nocturne
	04 au 05/02	Campbon (44)	200	Contrôle Gendarmerie
		Le Conquet (29) Pointe de Kermorvan	150	Organisateurs et participants verbalisés pour plantage de tentes sur le site protégé
	11 au 12/02	Vieux-Vy-sur-Couesnon (35)	500	Contrôle Gendarmerie
	18 au 19/02	Eancé (35)	150	Contrôle Gendarmerie
		La-Chapelle-des-Fougeretz (35)	500	Contrôle Gendarmerie
	25 au 26/02	Ercée-en-Lamée (35)	300	Contrôle Gendarmerie
		Lannion (22) ZAC	1000	Plainte propriétaire du site – 5 AFD – saisie de caissons de basse
	Mars	04 au 05/03	Landes de Monteneuf (56)	400
Plouyé (29)			200	Contrôle Gendarmerie – Plainte propriétaire
Plouézec (22) - plage			200	25 infractions stup et alcool
11 au 12/03		Guichen (35)	400	15 PV alcool ou stup – 8 AFD – 8 CEA
18 au 19/03		Port-Brillet (53)	800	Contrôle Gendarmerie – vente d'alcool à emporter interdite
		Forges-de-Lanouée (56)	400	Contrôle Gendarmerie
		Cléguerec (56)	100	Contrôle Gendarmerie
		25 au 26/03	Rennes (35) ZAC Chardonnet	1500
Guerlesquin (29)			70	Fête d'anniversaire
La Bouexière (35)			150	Contrôle Gendarmerie
Avril	01 au 02/04	Lannion (22)	1000	70 alcoolémies positives – 4 AFD
		Cesson-Sévigné (35) ZI sud est	1500	Contrôle Police
	08 au 09/04	Sévignac (22)	50	-
		Saint-Malo-de-Phily (35)	500	16 conduites stup - 5 CEA – 19 AFD – 1 GAV stup
	Monterfil (35)	200		
	Marcillé-Robert (35)	500		

<b>Mai</b>	15 au 16/04	Scrignac (29)	400	Contrôle Gendarmerie
		Bain-de-Bretagne (35)	400	Contrôle Gendarmerie
	22 au 23/04	Noyal-sur-Vilaine (35)	400	Contrôle Gendarmerie
		Sainte-Tréphine (22)	200	Contrôle Gendarmerie
	29 au 30/04	RAS	-	-
	06 au 07/05	Ger (50)	5000	Saisie matériel – 3 GAV organisateurs – plainte pour trouble à la tranquillité
		Lothey (22)	500	Contrôle Gendarmerie
	13 au 14/05	Tredion (56)	50	Verbalisations pour assistance au tapage nocturne
		Laillé (35)		Empêchée par des agriculteurs locaux
	Grand-Fougeray (35)		Stoppée par la Gendarmerie	
20 au 21/05	RAS	-	-	
27 au 28/05	Roche-Maurice (29)	3000	Événement légal (déclaré en Préfecture)	
	Brée (53)	500	Ancienne discothèque – interventions Gendarmerie suite bagarres	
<b>Juin</b>	03 au 04/06	Goven (35)	400	Contrôle Gendarmerie
	10 au 11/06	Jans (44)	400	Contrôle Gendarmerie - plaintes riverains
	17 au 18/06	Chateaubriand (44) forêt du Gavre		Fête d'anniversaire
<b>Juillet</b>	24 au 25/06	Fontaine-Couverte (53)	500	Contrôle Gendarmerie – 185 contrôles – 11 infractions stup – 4 CEA
		Saint-Laurent-sur-Oust (56)	100	Véhicules dégradés par des agriculteurs
	01 au 02/07	Morlaix (29) Hippodrome	300	
		Belle-Isle-en-Terre (22)	500	
		Colpo (56)	100	Interrompue et évacuer par la Gendarmerie
	07 au 09/07	Cloître-Saint-Thégonnec (29)	350	364 verbalisations pour assistance au tapage nocturne – organisateurs verbalisés pour tapage nocturne
	08 au 09/07	Bovel (35)	200	Contrôle Gendarmerie 3PV détention stup ; 4 conduites sous stupéfiant
		La Chapelle-Glain (44)	200	Procédure a été ouverte pour « organisation d'un rassemblement festif non déclaré ».
	14 au 16/07	La Dominelais (35)	500	Contrôle Gendarmerie
		Yvignac-la-Tour (22)	100	
	Plouigneau (29)	22	35 verbalisations	
22 au 23/07	Plouisy (22)	500	6 infractions pour conduite sous stupéfiant ; 1 pour conduite sous alcool ; 6 AFD pour usage et détention de produits stupéfiants ; 12 infractions au code forestier pour stationnement sur un site classé zone naturelle (135 €) ; le maire demande 10 000 € de dommages et intérêts	
29 au 30/07	Teillay (35)	3000	50 AFD pour détention de stupéfiants, 17 pour conduite sous emprise de stupéfiants, 14 pour conduite sous l'emprise de l'alcool et 14 autres pour diverses infractions au Code de la route	
<b>Août</b>	05 au 06/08	Gouesnou (29)	100	Interrompue par la Gendarmerie à 3h30

Septembre		Kergrist-Moëlou (22)	400	
		Liffré (35)	100	12 véhicules verbalisés pour stationnement sur domaine forestier (135 euros)
	12 au 13/08	Saint-Thurial (35)	800	11 conduites sous stupéfiants, 14 AFD pour usage de stupéfiants et huit alcoolémies
		Roz-sur-Couesnon (35)	700	
		Saint-Michel-de-la-Roë (53)	-	Participants (30 voitures) interceptés par Gendarmerie du 35
	19 au 20/08	Plédéliac (22)	400	Contrôle Gendarmerie
	26 au 27/08	RAS	-	-
	02 au 03/09	Teknival à Tigné (49)	13000	139 personnes prises en charge par les secours, dont huit transportées à l'hôpital, 42 conduites en état alcoolique, 54 conduites après consommation de stupéfiants et deux personnes placées en garde à vue « pour des délits routiers et des infractions à la législation sur les stupéfiants ». Au total 120 amendes ont été dressées à la sortie du site.
	09 au 10/09	Plestan (22)	150	Contrôle Gendarmerie
		Trébédan (22)	100	Contrôle Gendarmerie
		Gurunhuel (22)	100	Contrôle Gendarmerie
	16 au 17/09	Haut-Corlay (22) Hippodrome	200	Contrôle Gendarmerie
		Vire (Normandie)	3000	122 infractions
	23 au 24/09	Laz (29)	350	Procédure judiciaire a été établie à l'encontre de l'organisateur pour délit de tapage et non respect de l'arrêté préfectoral ; Dépôt de plainte de la maire pour nuisances sonores. Des contrôles ont été réalisés : une cinquantaine de PV pour assistance au tapage nocturne
		Saint-Malo-de-Phily (35)	200	Présence Gendarmerie
		Plounéventer (29)	150	Contrôle Gendarmerie
		Saint-Jean-du-Doigt (29)	300	Autorisée
30 au 01/10	Belle-Isle-en-Terre (22)	200	3 conduites sous produits stupéfiants et une sous l'emprise de l'alcool	
	La Dominelais (35)	300	Contrôle Gendarmerie ; 10 voitures avec pneus crevés	
	La Bouëxière (35)	300	Interrompu par la Gendarmerie	

<b>Octobre</b>	07 au 08/10	Quimper (29) quartier Corniguel	400	
		Fay-de-Bretagne (44)	300	Contrôle Gendarmerie
		Plélan-le-grand (35)	200	Contrôle Gendarmerie
	14 au 15//10	Eancé (35)	500	Contrôle Gendarmerie ; dépôt plainte du propriétaire du terrain
		Carnoët (22)	400	Contrôle Gendarmerie
		Merléac (22)	50	
	21 au 22/10	Grandchamp-des-Fontaines (44)	300	Contrôle Gendarmerie – 20 CEA – Saisie du matériel
Saint-Martin-des-Champs (29)		100	Contrôle force de l'ordre	
	Pont-Aven (29)	200	Contrôle Gendarmerie – Saisie du matériel – Procédure lancée contre les organisateurs	
	28 au 29/10	Guérande (44)	1200	10 ans de 3 collectifs. Plainte contre X.
		Rennes (35)	100	Entrepôt désaffecté
<b>Novembre</b>	04 au 05/11	Rennes (35)	600	Entrepôt désaffecté (idem 28/10) – Surveillance Police
		Pleucadec (56)	300	Contrôle Gendarmerie – Plusieurs infractions alcool / stupéfiant
		Guichen (35)	100	Contrôle Gendarmerie
	11 au 12/11	Quimperlé (29)	200	Présence Gendarmerie – Plaintes de l'entreprise et de riverains ; saisie matériel de sonorisation.
		Cesson-Sévigné (35) ZI sud-est	400	Contrôle Police
	18 au 19/11	Rennes (35) ZI route de Lorient	700	
Saint-Grégoire (35)		400		
		Tréméven (22)	100	Contrôle Gendarmerie
<b>Décembre</b>	25 au 26/11	Rennes (35) ZI route de Lorient	500	
		Gouesnach (29) cale de Pors Meillou	100	Contrôle Gendarmerie – saisie du matériel de sonorisation
	02 au 03/12	Bourgbarré (35)	2500	12 conduites sous stups ; 5 CEA - 29 AFD ; saisie de stups
		Lannion (22)	300	
	09 au 10/12	Château-Gontier-sur-Mayenne (53) - Trans'Off	3000	Contrôle Gendarmerie ; Saisie du matériel
		16 au 17/12	Ploeuc-L'hermitage (22)	-
	23 au 24/12	RAS	-	
	30 au 31/12	RAS	-	

## Glossaire des sigles utilisés

AFD Amende Forfaitaire Délictuelle (contravention pour usage, mise en place à l'automne 2020)  
ANSM Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé  
ARS Agence Régionale de Santé  
ASE Aide Sociale à l'Enfance  
BHD Buprénorphine Haut Dosage  
CAARUD Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de drogues  
CCAS Centre Communal d'Action Sociale  
CEGIDD CEntres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic  
CEA (infraction) Conduite en État Alcoolique  
CEIP Centre d'Évaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance  
CHRS Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale  
CJC Consultation Jeunes Consommateurs  
CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
CS Cannabinoïdes de Synthèse  
CSAPA Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie  
CRA Cente de Rétention Administrative  
DDSP Direction Départemental de la Sécurité Publique  
ELSA Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie (dispositif hospitalier)  
HSH Hommes ayant des relations Sexuelles avec des Hommes  
IDE Infirmier-e Diplomé-e d'État  
ILS Infraction à la Législation sur les Stupéfiants  
MILDECA Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives  
MNA Mineur Non Accompagné  
MSO/TSO Médicaments de Substitution aux Opiacés, Traitement de Substitution aux Opiacés  
NPS Nouveaux Produits de Synthèse  
OFDT Observatoire Français des Drogues et des Tendances addictives  
OMS Organisation Mondiale de la Santé  
PES Programme d'Échange de Seringues  
PJJ Protection Judiciaire de la Jeunesse  
QPV Quartier Prioritaire de la Ville  
RdRD Réduction des Risques et des Dommages  
SEA Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte  
SINTES Système d'Identification National des Toxiques Et Substances  
THC Tétrahydrocannabinol  
TREND Tendances Récentes Et Nouvelles Drogues



**Observatoire français des drogues et des tendances addictives**  
69 rue de Varenne 75007 Paris  
Tél : 01 41 62 77 16  
e-mail : [ofdt@ofdt.fr](mailto:ofdt@ofdt.fr)

[www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr)

Crédit photo couverture : AIRDDS Bretagne